

Les déterminants des accords de coopération en R&D : vers une vision unifiée ?

Annie GARANTO
Maître de Conférences
Université Paris X Nanterre (CEROS)
200 Avenue de la République
92001 Nanterre cedex
annie.garanto@u-paris10.fr

Résumé :

Les facteurs déterminants le choix organisationnel de la firme en matière de recherche et développement suscitent, depuis quelques années, une abondante littérature. La plupart des travaux insistent sur le caractère divergent des deux paradigmes dominants de la théorie des coûts de transaction et de la théorie des capacités dynamiques. L'objectif de cette communication est de proposer un cadre unifié susceptible d'expliquer la montée sans précédent des accords de coopération en R&D dans les industries intensives en connaissance. Le domaine d'application de cette analyse porte sur les biopharmacies japonaises. Les résultats de notre étude montrent notamment que les concepts d'expérience cumulée et d'actifs complémentaires établissent un point de convergence entre les deux paradigmes de la TCT et de la TCD.

Mots-clés : alliances stratégiques, accords de coopération en R&D, biopharmacies, capacités dynamiques, coûts de transaction, droits de la propriété intellectuelle, firme japonaise.